

Alerte sécheresse

Ville de Janzé

Depuis le 11 juillet 2025, le département d'Ille-et-Vilaine a été placé en **état d'alerte sécheresse**. Après la canicule de juin, [Météo-France](#) prévoit une seconde quinzaine de juillet marquée par des conditions chaudes et sèches. Cette situation risque d'entraîner une dégradation de l'état des ressources en eau et une aggravation de la sécheresse des sols.

Au regard de cette situation, **la préfecture d'Ille-et-Vilaine** a pris des mesures de restriction et d'interdiction qui visent essentiellement les usages suivants :

- le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers, toitures, véhicules dont les bateaux,
- la vidange et le remplissage des piscines familiales et collectives privées,
- l'arrosage des jardins, des espaces verts et des terrains de sport,
- l'alimentation des douches de plages,
- l'alimentation des fontaines d'agrément,
- l'utilisation de l'eau potable dans les différents process relatif aux usages industriels,
- l'irrigation agricole,
- les reconnaissances opérationnelles, manœuvres et exercices du Service départemental d'incendie et de secours,
- les contrôles techniques périodiques, purges et tests des poteaux d'incendie,
- la manœuvre des vannes pouvant influencer le réseau hydrographique.

Tous les usagers (particuliers, collectivités, industriels, exploitants agricoles) sont appelés à réduire de manière volontaire leurs consommations en eau, quelle que soit son origine (réseau public d'eau potable, prélèvement dans le milieu naturel, etc.).

Consultez le tableau des mesures de restriction et d'interdiction des usages de l'eau en fonction du niveau de sécheresse : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/.../Eau-Alerte...>

Arrêté préfectoral du 11 juillet 2025

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/contenu/telechargement/76656/608250...>

rgba(255,255,255,1)

Renseignements

<https://vigieau.gouv.fr/>

rgba(255,255,255,1)